

Pierre RASCALOU

DEUX ENSEMBLES DE CÉRAMIQUES DE LA PÉRIODE CLAUDE-NÉRON EN MOYENNE VALLÉE DE L'HÉRAULT

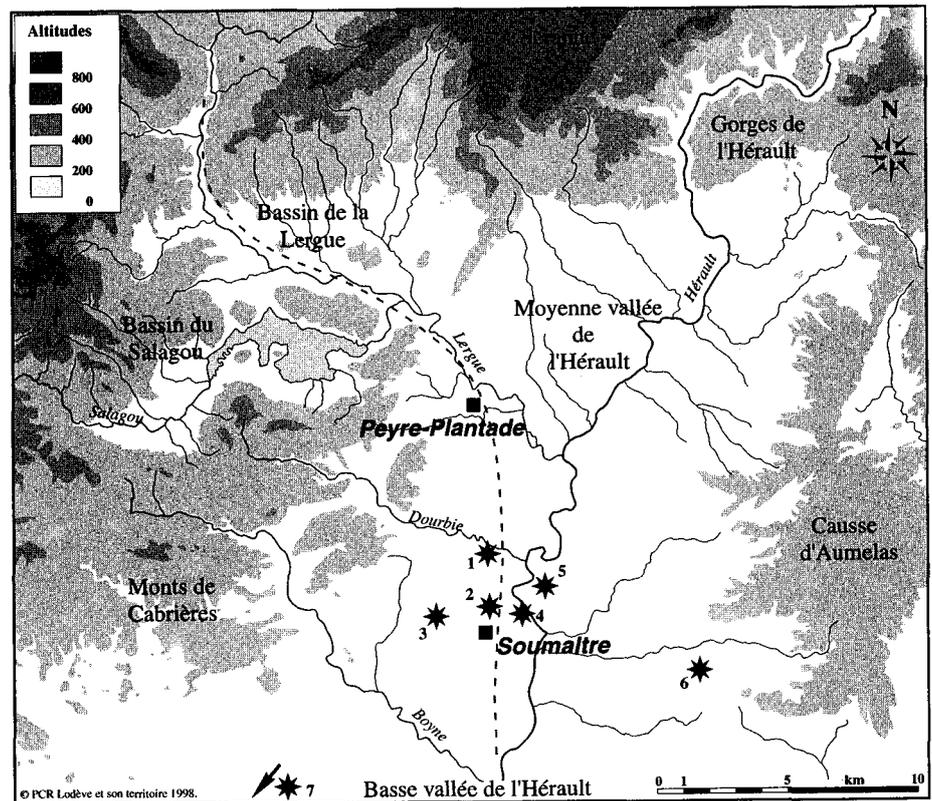
Observations sur la distribution des amphores à Peyre-Plantade (Clermont-l'Hérault) et Soumaltre (Aspiran)

I. INTRODUCTION

Cette étude porte sur deux lots d'amphores provenant de fouilles récentes effectuées dans la moyenne vallée de l'Hérault. Ces opérations ont été conduites par l'AFAN dans le cadre d'opérations de sauvetage sur le tracé de l'autoroute A75. Les deux sites sont localisés sur la rive droite de l'Hérault, en bordure de la voie antique *Cessero* (Saint-Thibéry)/*Condatomagus* (Millau) permettant de relier le littoral languedocien vers l'intérieur du massif central et notamment les ateliers de La Graufesenque (Fig. 1).

L'établissement de Peyre-Plantade est un site important, il correspond à une probable agglomération secondaire. Le site a fait l'objet d'une première fouille dans un secteur à vocation artisanale (Barbey, Rascalou 1998). Depuis, une fouille a été conduite sur une emprise plus large de l'habitat permettant de conforter l'hypothèse émise d'une agglomération (travail de synthèse en cours).

Le site de Soumaltre est un petit établissement rural à vocation agricole et artisanale qui a pu également fonctionner comme relais en bordure de la voie antique



★ : Ateliers de production d'amphore

1 : Saint Bézard	5 : Mas de Fraysse
2 : Soumaltre	6 : Contours
3 : Fabrègues	7 : Corneilhan
4 : L'Estagnola	

--- : Tracé supposé de la voie antique *Cessero - Condatomagus*

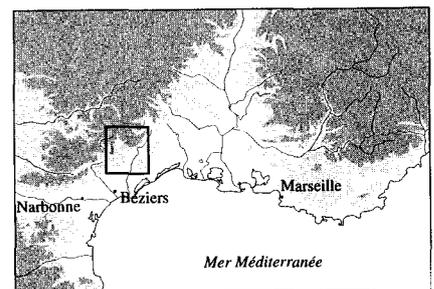


Figure 1 - Carte de localisation.

(Thernot *et alii* en cours). Son activité agricole est indiquée par la présence d'un chai d'une trentaine de *dolia*. Une première fouille conduite sur une petite officine de potiers située de l'autre côté de la voie signale encore une activité artisanale. Celle-ci est tournée vers la fabrication de terres cuites architecturales, d'amphores et de céramiques communes (Ginouvez, Mauné 1996).

La moyenne vallée de l'Hérault est une région où les données archéologiques sont riches. On retiendra le caractère particulièrement étoffé du dossier concernant les officines de potiers. Cette région possède en effet l'une des plus fortes concentrations d'ateliers ayant produit des amphores.

Certains de ces ateliers sont connus de longue date et ont pu faire l'objet de fouilles comme celui de Saint-Bézard à Aspiran (Genty, Fiches 1978). La plupart n'ont cependant été repérés que depuis les années 90 et grâce à des observations de surface (Mauné 1998). Pour tous ces ateliers, à l'exception de ceux de Saint-Bézard et de Corneilhan plus au sud, la seule production clairement attestée est celle d'amphores gauloises de type 4. Cette amphore caractérise les productions régionales à partir de l'époque flavienne.

Pour la région, les données sur l'évolution des différents types produits au cours du I^{er} s. sont fournies essentiellement par l'atelier de Saint-Bézard à Aspiran. Dans les premières décennies du siècle, on y fabrique des imitations de Pascual 1 et des Gauloise 7. Ensuite, autour des années 20/40 et en même temps que l'on fabrique de la céramique sigillée sont produites des amphores que l'on rattache au type Gauloise 2. Enfin, la dernière phase d'activité de l'atelier intervient à l'époque flavienne. Elle est marquée par la production exclusive de Gauloise 4. Quant à l'activité de l'atelier de Corneilhan, centrée sur la première moitié du I^{er} s., elle est tournée vers la production d'amphores fuselées de type Pascual 1 et Dressel 2/4 et par celle d'exemplaires à fond plat avec les types Gauloise 2 et 3.

On voit donc que si l'on maîtrise l'évolution des différents types produits au cours du I^{er} s., un déficit de la documentation pour la période comprise entre les années 40 et 70. C'est en effet sous Claude et Néron que l'activité de l'atelier de Saint-Bézard est la plus mal connue (Genty, Fiches 1978, p. 74 et 77). Grâce à l'apport de contextes bien datés, les opérations d'archéologie préventive conduites sur l'A75 permettent de poser quelques jalons pour cette période. On comprend alors l'intérêt que nous avons porté sur l'étude de deux ensembles amphoriques provenant de dépotoirs datés des années 40/70.

II. LE DÉPOTOIR DE L'AGGLOMÉRATION DE PEYRE-PLANTADE

Le dépotoir étudié est situé à l'extrémité sud du site de Peyre-Plantade, en bordure d'un ruisseau qui semble limiter l'extension de l'agglomération. Dans ce secteur, on assiste à une accumulation sédimentaire due à la fois à la succession des débordements du ruisseau et aux différents aménagements des berges du Rhonel. Le dépotoir comble une fosse et participe au remblaiement des berges daté aux alentours du troisième quart du I^{er} s. de n. è. Le mobilier contenu dans le dépotoir est essentiellement constitué d'amphores gauloises très fragmentées (Fig. 2). Elles totalisent 7684 fragments sur un ensemble de 9747 tessons. Le nombre d'amphores gauloises s'élève à 48, soit 87 % du total des amphores. La forte fragmentation s'explique par une mauvaise cuisson, aspect qui caractérise ce lot d'amphores. La datation du dépotoir repose sur la présence de céramiques communes que l'on rattache au I^{er} s. et par un petit lot de céramiques sigillées de La Graufesenque datable des années 40/70 (Drag. 15/17 : 1 bord ; Drag. 27 : 3 bords ; Drag. 29b : 1 bord ; Drag. 33 : 1 fr. ; Ritt. 9 : 1 bord). La datation pourrait être quelque peu avancée à l'intérieur de cette fourchette si l'on tient compte du profil arrondi d'un bord de Drag. 27 (Vernhet 1993). Le fort taux d'appariement des vases et la grande homogénéité des amphores gauloises indiquent que l'on a affaire à une formation rapide du dépotoir.

1. Les productions gauloises.

La forme **Gauloise 1** est quasi-exclusive : sur 48 amphores gauloises, 47 appartiennent à ce type (Fig. 3, nos 1-7). Les caractères morphologiques, col court, profil de la lèvre triangulaire et anses moulurées assimilent sans conteste ces exemplaires au type G.1. On notera ici des traits propres à ces amphores et particulièrement bien marqués : lèvre élancée et légèrement inclinée et présence d'une moulure au niveau de l'attache supérieure de l'anse. Les pâtes sont généralement mal cuites, de couleur beige orangé, avec une argile épurée et très finement micacée. L'ensemble de ces caractères renforce l'homogénéité du lot et milite en faveur d'une production d'un seul atelier.

La production d'amphores G.1 est pour l'essentiel localisée dans la basse vallée du Rhône. L'atelier de Montbazin dans l'Hérault, le plus occidental du groupe, apparaît même comme isolé dans cette partie du Languedoc (Laubenheimer 1985, fig. 178). Malgré les recherches récentes menées sur les productions d'amphores gauloises en moyenne vallée de l'Hérault et la

Origine	NFR nb	NMI nb	% NMI	Type	Éléments représentés	n° figures
Gauloise	7686	48	87.27	Gauloise 1 Dressel 20 (?)	48bd 1bd	fig. 3 : 1-7 fig. 3 : 8-9
Bétique	65	3	5.45	dressel 20 Dressel 7/11 Haltern 70	18fr 1bd, 1a, 39fr 1a, 2fr	
Tarraconaise	30	1	1.82	Pascual 1	30fr	
Orientale	5	1	1.82	Rhodienne	5fr	
Italique	5	1	1.82	Dressel 1	5fr	
Indéterminée	2	1	1.82	ind.	1fd, 1a	
Total	7793	55	100			

Figure 2 - Tableau typologique des amphores du dépotoir de Peyre-Plantade.

multiplication des découvertes d'officines, on ne peut être assuré à ce jour de la production de ce type sur un atelier connu (Mauné 1998, p. 203-227). D'ailleurs, la faible part occupée par les G.1 dans la diffusion des

amphores en moyenne vallée de l'Hérault milite pour un volume de production très limité (*idem.*, n. 407). Les amphores découvertes à Peyre-Plantade, de toute évidence de fabrication locale, apportent donc un témoi-

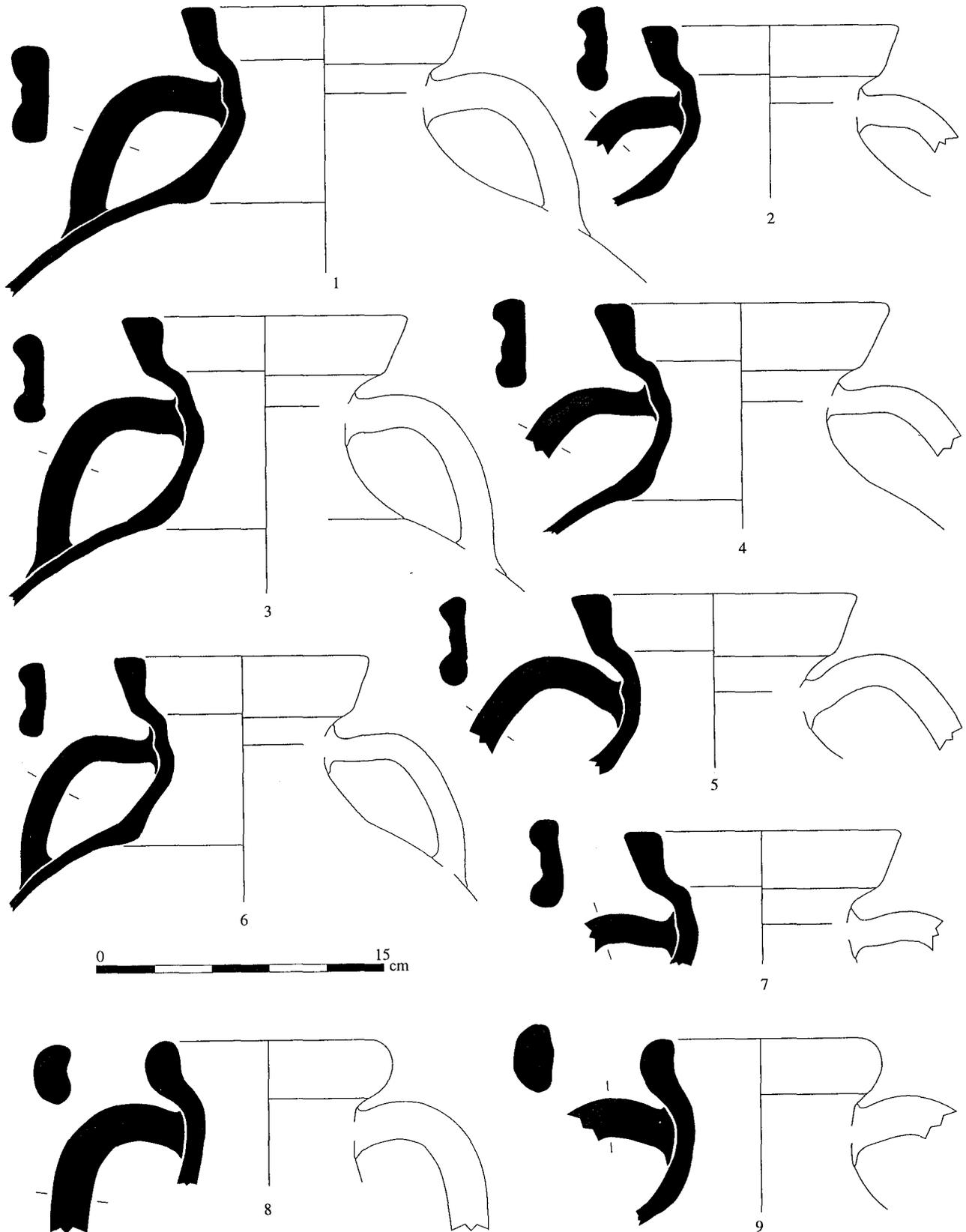


Figure 3 - Amphores gauloises de Peyre-Plantade : Gauloise 1 et Dressel 20 ?

gnage inédit sur la production et la circulation de G.1 en moyenne vallée de l'Hérault.

Un col d'amphore d'un type non répertorié est également présent dans le dépotoir (Fig. 3, n° 8). La pâte est identique aux G.1 et il ne fait aucun doute qu'elle a été produite dans le même atelier. Le profil du col, avec une lèvre en amande, est proche à la forme G.4 qui, malgré sa forte standardisation, peut présenter quelques variations. Mais plutôt que d'envisager ici une variante –peut-être ancienne– du type G.4, il nous semble que ce col s'apparente plus franchement avec le type **Dressel 20**. Le profil de la lèvre est en amande légèrement déversée sur un col court, les anses sont en boudin sans sillon externe et l'attache de l'anse se place immédiatement sous la lèvre. On notera pourtant que les fonds plats annulaires sont exclusifs dans ce dépotoir. Une amphore identique (Fig. 3, n° 9) a été découverte dans un remblai contemporain à proximité de la fosse étudiée. La pâte est de couleur beige avec une argile épurée et d'aspect savonneux et correspond bien là encore à une production gauloise. Ce type se rencontre également, avec quelques nuances morphologiques, dans le dépotoir de Soumaltre (voir *infra*).

2. Les autres amphores.

Les autres amphores proviennent pour l'essentiel de Bétique avec les types **Dressel 20**, **Haltern 70** et **Dressel 7/11**. Avec seulement trois individus, elles constituent à peine plus de 5 % des amphores. Seul le dernier type est représenté par des éléments de forme. Les productions rhodiennes et de Tarraconaise sont elles très faiblement représentées avec respectivement 5 et 30 fragments.

III. LE DÉPOTOIR DE L'ÉTABLISSEMENT RURAL DE SOUMALTRE

Ce dépotoir est situé au nord et à proximité immédiate de la zone bâtie de l'établissement de Soumaltre. Il correspond au comblement d'une grande fosse, sorte de bassin alimenté en eau par une adduction de tuyaux en terre cuite. Du fait de sa proximité avec l'habitat, ce dépotoir est constitué de déchets domestiques où les différentes catégories céramiques, amphores, cérami-

ques fines et communes sont bien représentées. Plusieurs niveaux de remplissage ont été individualisés, mais le fort taux d'appariement milite en faveur d'un comblement homogène et certainement rapide du bassin. La datation de l'ensemble, autour de 50 et 60 de n. è., repose sur un très important lot (plus de 250 vases) de céramiques sigillées de La Graufesenque (Rascalou en cours). Les formes les plus représentées sont les coupes ornées Drag. 29b (73 vases) et Drag. 30 (14), les assiettes Drag. 18 (23), Drag. 15/17 (20) et les coupelles Drag. 24/25 (50), Drag. 27 (24), Ritt. 8 (7). Les amphores se répartissent pour moitié entre productions gauloises et importations, ces dernières provenant essentiellement de la péninsule Ibérique (Fig. 4).

1. Les productions gauloises.

Les productions gauloises sont représentées en grande majorité par des amphores à lèvre à double inflexion externe que l'on rattache à la forme **Gauloise 2**. Cette amphore se caractérise par une forte variabilité de forme selon les régions productrices et par une fabrication qui apparaît souvent comme marginale (Laubenheimer 1989, p. 125). Du fait de cette fréquence presque anecdotique, c'est un type que l'on a encore du mal à caractériser. Dans le dépotoir étudié, elles forment pourtant un lot conséquent avec 17 amphores sur les 23 attribuées aux productions gauloises. La plupart des exemplaires correspondent à des amphores de petit module (Fig. 5, n°s 1-8). Les bords sont en bandeaux fins, déversés vers l'extérieur avec une face externe concave. Le col porte toujours une petite moulure au niveau de l'attache supérieure de l'anse et en creux à l'intérieur. Ce caractère, déjà rencontré pour les G.1 de Peyre-Plantade, donne un profil très sinueux à la lèvre. Les fonds sont plats et annulaires (Fig. 5, n° 13), tandis que les anses portent deux sillons. Ces amphores sont identiques à celles produites, également en petit module, dans l'atelier de Saint-Bézar à Aspiran (Genty, Fiches 1978, Fig. 3, n° 4). Cette officine est pour l'instant la seule de la région où la production de G.2 est attestée. Celles-ci sont surtout fabriquées au cours de la deuxième phase d'activité de l'atelier, autour des années 20 et 40, lorsqu'il produit des céramiques sigillées. La présence

Origine	NFR nb	NMI nb	% NMI	Type	Éléments représentés	n° figures				
Gauloise	831	23	51.11	Gauloise 2 demi	14bd, 15fd, 12a	fig. 5 : 1-8, 13				
				Gauloise 2	1bd	fig. 5 : 9 14				
				Gauloise 2 (var.)	2bd, 2fd	fig. 5 : 11-12, 15-16				
				Dressel 28 (?)	1bd	fig. 5 : 10				
				Gauloise 3	2bd	fig. 6 : 1-2				
				Dressel 20 (?)	1bd, 2fd, 3a	fig. 6 : 4				
				Dressel 2/4	1bd, 2a	fig. 6 : 3				
				Pascual 1	1bd, 20fr					
				Bétique	541	12	26.67	Dressel 20A	3bd	fig. 7 : 4-5
								Dressel 20B	4bd	fig. 7 : 1-3, 6
Dressel 20	2fd, 8a									
Dressel 7/11	5bd, 1fd, 1a	fig. 7 : 7-10								
Dressel 7/11 (?)	2fd									
Tarraconaise	42	2	4.44	Pascual 1	2bd, 1fd					
Autre Espagne	240	5	11.11	Dressel 14	5bd, 2fd, 5a	fig. 8 : 1-4				
Orientale	6	2	4.44	Rhodienne	4a,					
Indéterminée	5	1	2.22	ind.	1fd, 1a					
Total	1575	45	100							

Figure 4 - Tableau typologique des amphores du dépotoir de Soumaltre.

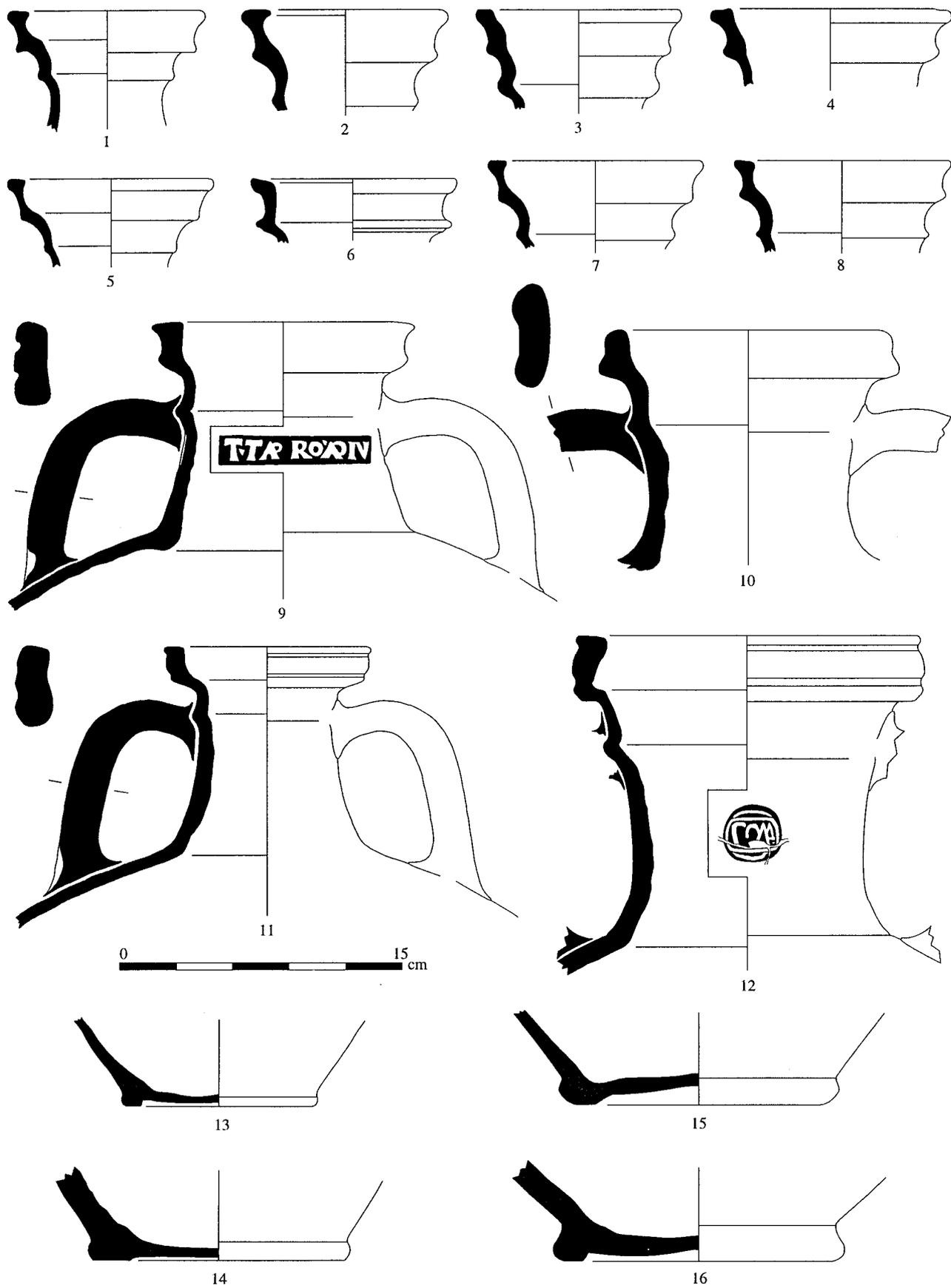


Figure 5 - Amphores gauloises de Soumaltre : Gauloise 2 et variantes.

de quelques fragments dans les comblements de fours plus tardifs laisse supposer une fabrication du type pouvant se prolonger au moins jusqu'aux années 60/70. Les exemplaires découverts à Soumaltre pourraient donc refléter la production de l'atelier de Saint-Bézard au cours de la période claudio-néronienne. C'est en effet autour des années 40 et 70, avant la production de G.4 que l'activité de l'atelier est mal connue.

Un col de forme identique correspond au même type d'amphore mais cette fois-ci d'un module plus important. Il se distingue des autres exemplaires par sa pâte, toujours bien épurée, mais ici particulièrement constellée de très fines particules de mica. L'aspect de sa pâte nous a permis de lui rattacher un fond plat annulaire qui se caractérise par un plan de pose plus large (Fig. 5, n° 14). Cette amphore est surtout remarquable par la présence sur son col de l'estampille T.TAP RODANI dans un cartouche rectangulaire (Fig. 5, n° 9).

Les marques reconnues sur les amphores gauloises étant rares, c'est là un témoignage particulièrement intéressant. Ce timbre est déjà connu sur les productions d'amphores Dr. 2/4 de l'atelier de Corneilhan,

situé à proximité de Béziers (Laubenheimer, Wydeman 1977, fig. 2 et Laubenheimer 1985, fig. 196). La parenté avec les trois exemplaires de Corneilhan ne fait aucun doute même si le poinçon utilisé ici est différent. La fabrication de G.2 sur cet atelier est somme toute assez réduite et avait été pressentie grâce à la présence de deux fragments de lèvres à côté des types Dr. 2/4, Pasc. 1 et G.3 plus largement produits. L'exemplaire de Soumaltre vient donc confirmer la production de ce type.

Dans ce lot d'amphores apparentées au groupe des G.2, on note deux autres cols à large embouchure, pourvus d'une lèvre en bandeau plus ou moins droit et moulurée (Fig. 5, n°s 11-12). On remarque, toujours au niveau de l'attache supérieure des anses, une moulure, creusée à l'intérieur du col. Les deux exemplaires correspondent à des modules différents. Les fonds sont annulaires et larges (Fig. 5, n°s 15-16). Ces amphores sont semblables à un exemplaire provenant de l'atelier de Saint-Bézard à Aspiran (Genty, Fiches 1978, fig. 2, n° 3) et c'est logiquement à cette officine que l'on rattacherait la fabrication de ces deux amphores de forme bien particulière. L'une d'entre elles possède au

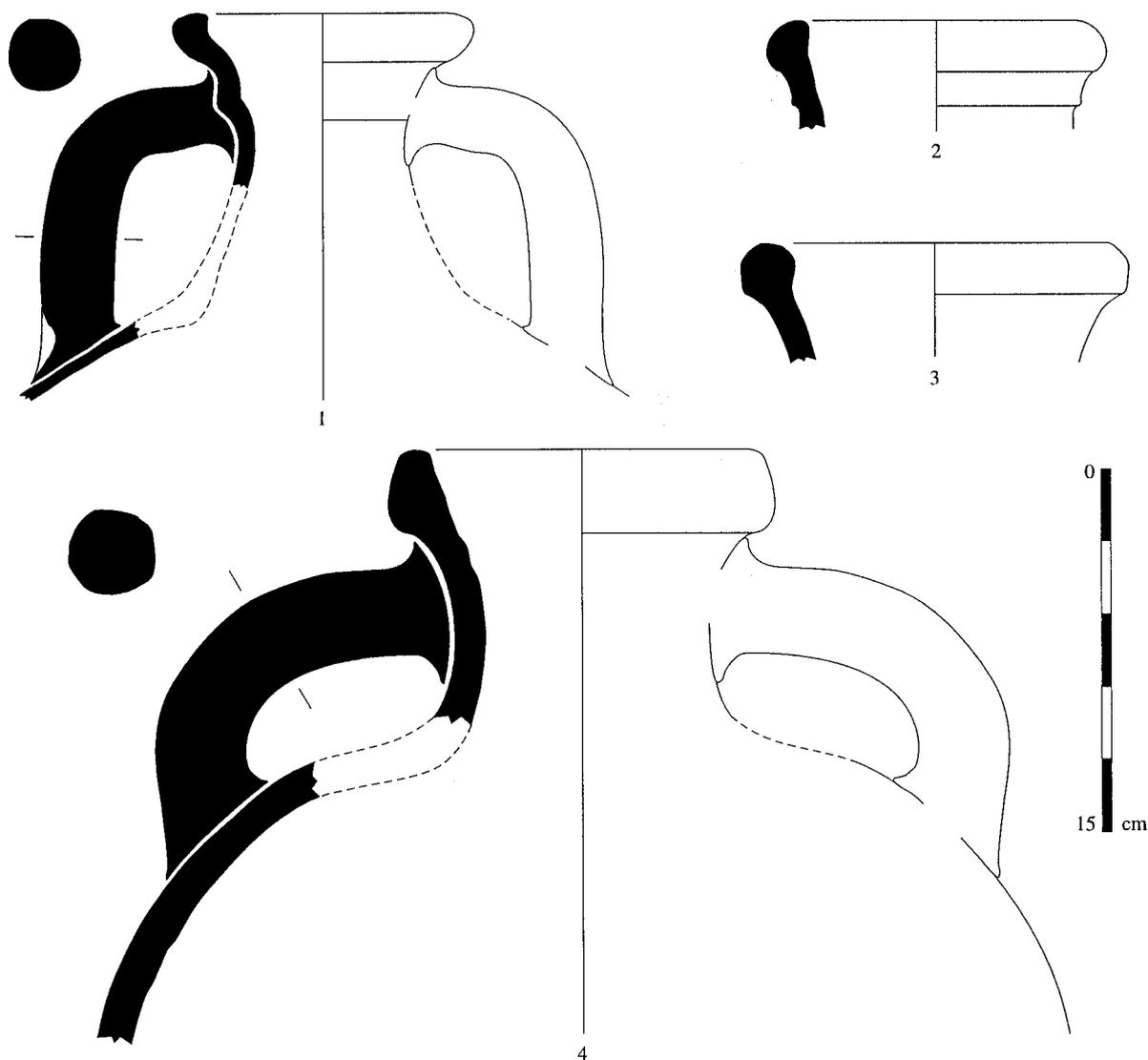


Figure 6 - Amphores gauloises de Soumaltre : Gauloise 3 Dressel 2/4 et Dressel 20 ?

niveau du col un timbre circulaire dans lequel s'intègre un cartouche de forme rectangulaire. La présence d'une cassure à l'endroit du timbre et les reliefs émoussés de la pâte savonneuse n'ont pas permis de faire une lecture complète de l'estampille. Celle-ci commence peut-être par un C suivi d'un O et pourrait finir par un M en ligature avec un A.

Un autre col d'amphore présente une lèvre plus ou moins triangulaire avec un profil arrondi (Fig. 5, n° 10). Cette amphore s'apparente peut-être au type **Dressel 28** plutôt qu'à celui des G.2, même si elle

pourrait être considérée comme une variante supplémentaire de ce dernier type.

Les productions régionales sont encore illustrées par le type **Gauloise 3**, caractérisé par une lèvre à double inflexion externe avec l'extrémité supérieure arrondie (Fig. 6, n°s 1-2). Il peut malgré tout rester un doute sur l'attribution de la forme, au moins pour le premier exemplaire. L'inflexion externe caractéristique du type correspond ici à une moulure au niveau de l'attache supérieure de l'anse. Ce caractère se retrouve souvent dans les productions régionales, que ce soit sur les G.1

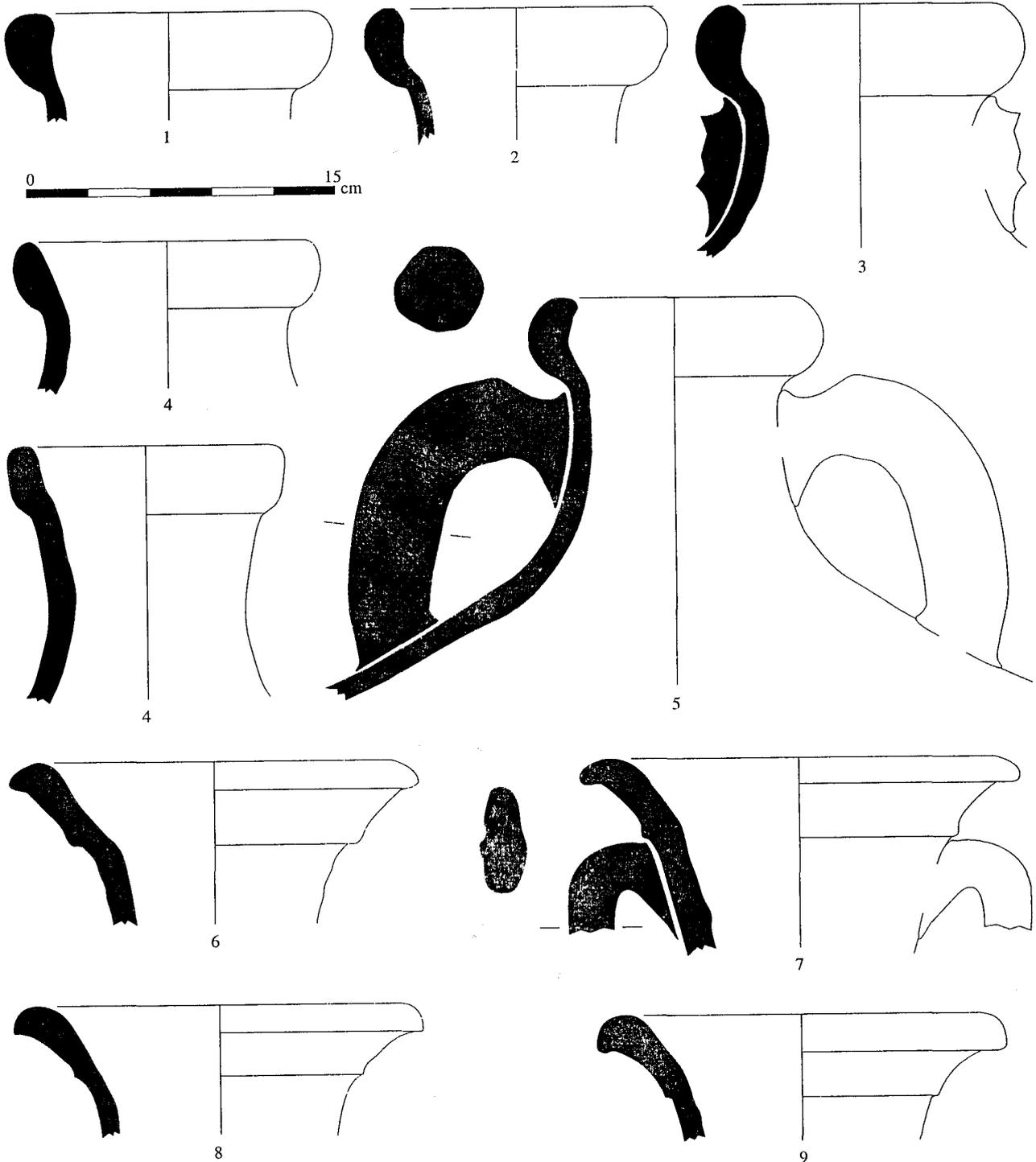


Figure 7 - Amphores de Bétique de Soumaltre : Dressel 20 et Dressel 7/11.

et 2 comme nous venons de le voir ou encore sur les formes G.7 et 9. On remarquera encore que l'anse est de section ronde à l'image de celle des amphores globulaires Dr. 20 de Bétique. Ce caractère est surprenant pour une amphore gauloise qui suivant les types, possède généralement des anses plus ou moins plates avec un ou deux sillons.

La fabrication en Languedoc de G.3 n'est pour l'instant attestée que sur l'atelier de Corneilhan (Laubenheimer, Wydeman 1977, Laubenheimer 1985, p. 257). Les exemplaires de Soumaltre, avec leur face interne concave, sont toutefois fort différents de ceux produits sur cette officine et on hésitera donc à les y rattacher.

Les amphores fuselées, de types **Dressel 2/4** (Fig. 6, n° 3) et **Pascual 1**, sont également présentes mais dans des proportions somme toute réduites avec une seule attestation pour chaque forme. Ces types d'amphores ont été produits dans les deux seuls ateliers d'Aspiran et de Corneilhan auxquels nous nous sommes déjà à plusieurs reprises référés.

Enfin, une amphore possède des caractères qui nous paraissent suffisants pour qu'elle puisse être rattachée à une production régionale (Fig. 6, n° 4). La pâte est beige, fine avec une argile bien épurée et sans inclusions visibles à l'œil nu. La dureté de la pâte et une couleur tendant vers le rose orangé au cœur et sur la face interne peuvent toutefois maintenir le doute sur l'attribution à une production gauloise. De par sa forme, cette amphore s'apparente au type **Dressel 20** de Bétique : une lèvre en amande, un col peu développé, des anses de section ronde et une panse globulaire dont de nombreux fragments rendent compte. Enfin, deux petits pieds en bouton viennent conforter l'attribution à la forme Dr. 20.

Avec les deux exemplaires découverts à Peyre-Plantade (voir *infra* Fig. 3, n°s 8-9), la question est de savoir si l'on a affaire à de véritables imitations de l'amphore de Bétique pour le transport de l'huile. Faut-il plutôt considérer que le caractère anecdotique de leur fabrication correspond à un épiphénomène et marque quelques variations ou tâtonnements avant la production standardisée des G.4 ?

On soulignera que les imitations d'amphores Dr. 20 sont par ailleurs attestées. C'est le cas notamment dans le nord-est de la France, dans une région éloignée des zones connues de production et où, a priori, on ne pouvait s'y attendre (Baudoux 1992, Baudoux 1996). On suppose que ces amphores auraient servi au transport de l'huile de noix.

Dans la région du Languedoc, et contrairement à la Provence, on a du mal à estimer l'importance de l'oléiculture au sein de l'économie antique. Le contexte topographique de la moyenne vallée de l'Hérault, aux piémonts montagneux, se prête parfaitement à la culture de l'olivier, toujours présent dans le paysage actuel. Les témoignages antiques de cette activité, notamment ceux apportés par l'archéologie, sont pourtant encore rares (Garcia 1993). Seul le site de la Combe de Fignols à Péret, sur la rive droite de l'Hérault a permis d'émettre l'hypothèse d'une activité agricole essentiellement tournée vers la production d'huile d'olive (Olive 1989). Mais cette hypothèse a par ailleurs été fortement contestée, notamment par le déficit évident de données matérielles tangibles (Mauné 1998, p. 186-187). En tout cas, si la production d'huile d'olive est bien attestée en Narbonnaise, on rappellera que les conteneurs pour le transport de ce produit ne sont toujours pas connus (Laubenheimer 1985, p. 407-408).

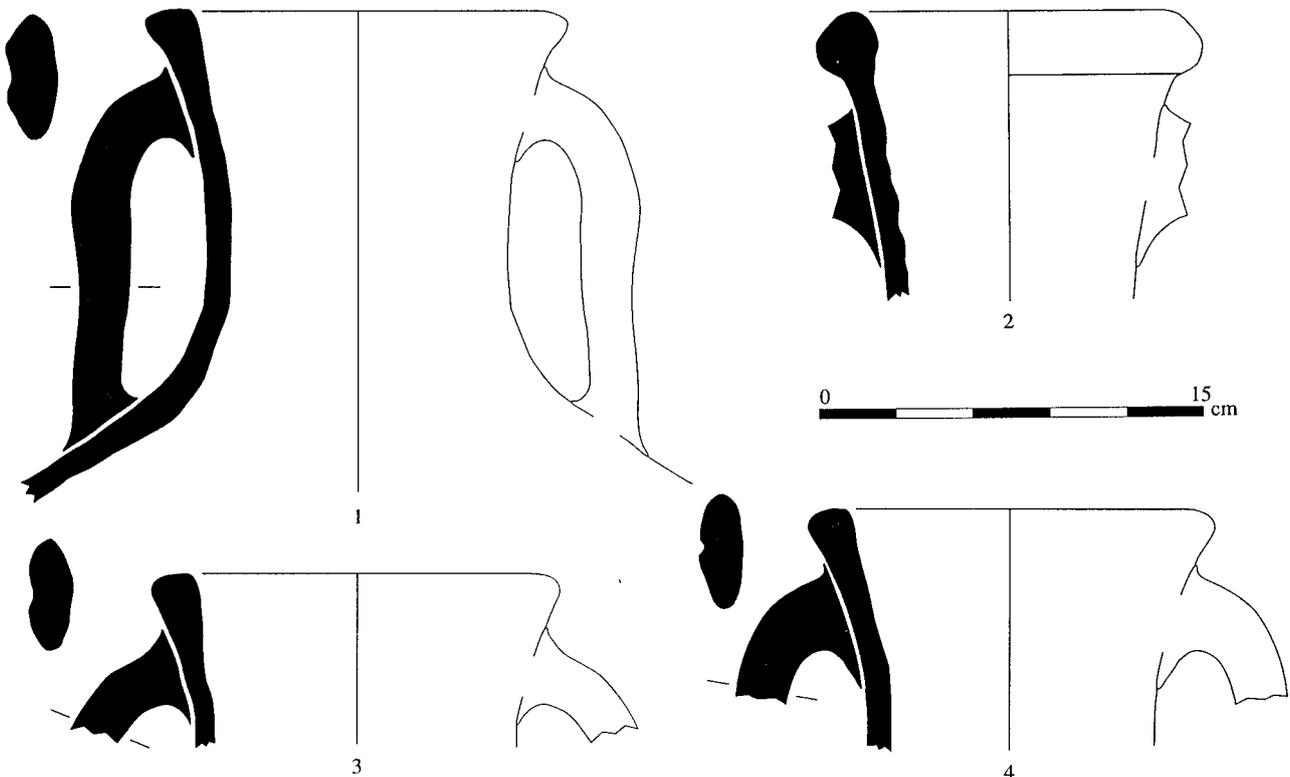


Figure 8 - Amphores de la péninsule ibérique de Soumaltre : Dressel 14.

On a donc peut être, avec les amphores de Peyre-Plantade et de Soumaltre, des témoins de ce transport. Il faut alors considérer comme probable l'hypothèse selon laquelle à un type d'amphores correspond un type de produit bien spécifique.

2. Les amphores de la péninsule Ibérique.

Mis à part quatre anses d'amphores rhodiennes, le reste du matériel amphorique est marqué par des productions de la péninsule Ibérique. La forme **Dressel 20** est représentée par sept cols de type plutôt ancien avec lèvre en amande et creux à l'intérieur absent ou peu développé (Fig. 7, n^{os} 1-6). Pour la plupart des exemplaires, les pâtes sont sableuses et de couleur gris rosé. Deux bords (n^{os} 2 et 3) présentent une pâte tirant vers le rouge orangé avec des inclusions en forme de paillettes émoussées de couleur brun ou argenté. Deux fond fuselés creux (Dr. 7/11 ?) possèdent une pâte identique. Les amphores à saumures **Dressel 7/11** sont représentées par six individus (Fig. 7, n^{os} 7-10). Elles présentent des pâtes communes aux amphores à saumures de Bétique, poreuses et de couleur à dominante jaune. A côté de ces deux types fréquemment rencontrés sur les sites de la moyenne vallée de l'Hérault et plus généralement en Narbonnaise, on note la présence d'amphores à saumures **Dressel 14** beaucoup moins répandues. Elles sont ici bien attestées avec cinq individus dont un seul à lèvre en bourrelet. Les pâtes sont bien cuites, de couleur rouge avec un aspect granuleux et contenant quelques inclusions sableuses. La présence de quelques paillettes de mica doré incite à voir une origine de Tarraconaise. Mais contrairement à la Bétique ou à la Lusitanie, ce type d'amphore ne semble pas avoir été fabriqué dans cette région.



IV. CONCLUSION

Les fouilles récentes conduites sur le tracé de l'A75 apportent donc de nouvelles données sur la production et la circulation des amphores dans la moyenne vallée de l'Hérault. Elles mettent surtout en évidence la variété des productions locales d'amphores au cours du I^{er} s. de n. è. et avant la fabrication standardisée et quasi exclusive des Gauloise 4.

Le dépotoir de Peyre-Plantade apporte une vision inédite sur la fabrication massive de Gauloise 1 dont la production ou la circulation apparaissait encore comme anecdotique en Languedoc occidental. Les Gauloise 2 du dépotoir de Soumaltre, dont la plupart ont sans doute été fabriquées sur l'officine de Saint-Bézard à Aspiran, enrichissent notre connaissance sur la production de cet atelier au milieu du I^{er} s. et de façon plus globale sur l'évolution des formes d'amphores produites en moyenne vallée de l'Hérault. On retiendra également la production possible d'imitation de Dressel 20 même s'il faut rester prudent sur une telle hypothèse qui restera à vérifier par la multiplication des découvertes.

Enfin, on rappellera que cette étude s'intègre dans le projet de recherche lancé par S. Mauné et A. Schmitt sur l'apport des analyses physico-chimiques à la connaissance de l'économie domaniale. Ce projet tentera de mieux caractériser les productions de chaque atelier, aspect sur lequel nous nous sommes heurtés à plusieurs reprises. Il tentera également de mettre en évidence les relations étroites entre les différentes officines productrices d'amphores, les domaines producteurs de vin et les sites consommateurs.

BIBLIOGRAPHIE

- Barbey, Rascalou 1998** : BARBEY (S.) et RASCALOU (P.) avec la collaboration de FEUGERE (M.), et JORDA (C.), *Peyre-Plantade, Un secteur artisanal sur les berges du Rhonel à Clermont-l'Hérault (Hérault)*, Document Final de Synthèse, AFAN, Service Régional de l'Archéologie, Montpellier 1998.
- Baudoux 1992** : BAUDOUX (J.), Production d'amphores dans l'Est de la Gaule, dans LAUBENHEIMER (F.) dir., *Les amphores en Gaule, production et circulation, Actes de la Table-Ronde de Metz, 1990*, Paris, 1992 (Annales Littéraires de l'Université de Besançon), p. 59-70.
- Baudoux 1996** : BAUDOUX (J.), *Les amphores du nord-est de la Gaule (territoire français), Contribution à l'histoire de l'économie provinciale sous l'Empire romain*, Documents d'Archéologie Française, 52, Paris, 1996.
- Garcia 1993** : GARCIA (D.), L'oléiculture et la viticulture antiques dans la moyenne vallée de l'Hérault, dans *Bulletin du Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontois*, 67-69, 1993, p. 33-40.
- Genty, Fiches 1978** : GENTY (P.-Y.) et FICHES (J.-L.), L'atelier de potiers gallo-romain d'Aspiran (Hérault), synthèse des travaux de 1971 à 1978, dans *Figlina*, 3, 1978, p. 71-92.
- Ginouvez, Mauné 1996** : GINOUEZ (O.) et MAUNE (S.), L'officine de Soumaltre à Aspiran (Hérault), Observations sur les structures artisanales et les productions, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Dijon*, 1996, p. 313-330.
- Laubenheimer 1985** : LAUBENHEIMER (F.), *La production des amphores en Gaule Narbonnaise*, Paris, Les Belles-Lettres, 1985.
- Laubenheimer 1989** : LAUBENHEIMER (F.), Les amphores gauloises sous l'Empire : recherches nouvelles sur leur production et leur chronologie, dans *Amphores romaines et histoire économique, dix ans de recherches, Actes du colloque de Sienna 1986*, Ecole Française de Rome, 1989, p. 105-138.
- Laubenheimer, Wydeman 1977** : LAUBENHEIMER (F.) et WYDEMAN (F.), L'atelier d'amphores de Corneilhan (Hérault), dans *Revue d'Archéométrie*, 1, 1977, p. 59-82.

Mauné 1998 : MAUNE (S.), *Les campagnes de la cité de Béziers dans l'Antiquité (partie nord-orientale) (II^e s. av. J.-C. - VI^e s. ap. J.-C.)*, éd. Mergoïl, Archéologie et Histoire Romaine, 1, 1998, 532 p.

Olive 1989 : OLIVE (C.), Une installation de pressurage en Lodévois à Péret (Hérault), dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 12, 1989, p. 223-244.

Rascalou en cours : RASCALOU (P.), Un dépotoir domestique des années 50/60, étude du mobilier céramique, dans Thernot *et al.*, en cours.

Schneider, Rascalou à par. : SCHNEIDER (L.), RASCALOU (P.), Peyre-Plantade, Clermont-l'Hérault, à paraître, dans FICHES (J.-L.) dir., *L'habitat groupé gallo-romain et les agglomérations secondaires en Languedoc-Roussillon*, PCR H12 du Ministère de la Culture.

Thernot et al. en cours : THERNOT (R.) *et al.*, *Soumaltre, Etablissement rural antique à Aspiran (Hérault)*, Document Final de Synthèse, AFAN, Service Régional de l'Archéologie, Montpellier, en cours.

Vernhet 1993 : VERNHET (A.), Céramique sigillée sud-gauloise, dans PY (M.) (Dir.), *Dicocer 1. Dictionnaire des céramiques antiques (VII^e s. av. n. è.-VII^e s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattara, 6, Lattes, 1993, p. 569-580.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : C. BATIGNE

Robin SYMONDS : Avez-vous des fonds pour les amphores situées entre Gauloise 4 et Dressel 20 ?

Pierre RASCALOU : Avec les deux plus hautes amphores qui proviennent de Peyre-Plantade, dans le dépotoir de Gauloise 1, je ne pense pas avoir vu de fonds pointus de type Dressel 20. Par contre, pour l'amphore provenant de Soumaltre, on a dans le dépotoir des petits fonds avec la forme de Bétique d'amphore globulaire. Je crois que Corinne Sanchez, dans des contextes de Narbonne, a la même chose mais sans les cols.

Alberto LOPEZ MULLOR : Comment est la pâte de ces amphores que vous avez dit ressembler aux amphores tarraconaises ?

Pierre RASCALOU : J'ai amené des exemplaires qu'on pourra regarder ; elle est granuleuse, rouge et il n'y a pas les gros points blancs caractéristiques ou les paillettes champagne. Il y a dans le lot quelques fragments où on voit quelques paillettes champagne mais je ne suis pas sûr qu'on puisse les rattacher au col.

Alberto LOPEZ MULLOR : La pâte à grosses particules est seulement une petite partie des pâtes de la Tarraconaise ; il y a aussi des pâtes jaunes, beiges, rosées, etc.

Pierre RASCALOU : Là, elle est plutôt rouge et assez feuilletée.

* *
*